

COMMUNIQUE DE PRESSE

Privas, le 25 août 2021

2 opérations de vaccination organisées au sein de galeries marchandes de centres commerciaux : le lundi 30 août au Auchan de Guilhaud-Granges et le mardi 31 août au Super U de Alissas.

Le département de l'Ardèche connaît ces derniers jours une augmentation significative des cas de contaminations à la covid-19, **faisant passer le taux d'incidence à 228 pour 100 000 habitants**. Face à cette résurgence épidémique, il est plus que jamais nécessaire de renforcer la capacité vaccinale pour toucher le plus grand nombre de personnes, en particulier les mineurs qui pourraient profiter des derniers jours de vacances pour se faire vacciner avant la rentrée scolaire.

Aussi, la semaine prochaine, deux nouvelles opérations de vaccination seront mises en place dans les galeries marchandes du Auchan de Guilhaud-Granges et du Super U de Alissas. **Sans RDV de 9h30 à 13h30 et de 14h à 19h le 30 août au Auchan de Guilhaud-Granges et le mardi 31 août au Super U de Alissas, toute personne volontaire de plus de 12 ans pourra bénéficier du vaccin Pfizer-BioNTech, administré par les équipes des sapeurs-pompiers de l'Ardèche.**

Pour les 12 et 15 ans, seule l'autorisation de l'un ou l'autre des parents est requise, pour un mineur de 16 ans et plus, la vaccination contre la COVID-19 peut être pratiquée, à sa seule demande, sans qu'il soit nécessaire de recueillir le consentement de l'un ou l'autre des parents. **L'autorisation parentale peut être récupérée à l'adresse suivante <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R59553> et remplie avant d'aller à la vaccination.**

Les centres de vaccination du département continuent à accueillir le public volontaire qui est invité à prendre dès à présent RDV via www.sante.fr ou directement sur Doctolib ou Maiaa. La vaccination est également possible en cabinet médical et en pharmacie. Les pharmacies s'engagent dans la vaccination, notamment celles des galeries marchandes des centres commerciaux de Annonay et Saint Étienne de Fontbellon.

La meilleure des préventions contre le virus et le variant Delta reste la vaccination. Il s'agit de se protéger et par là même de protéger les plus fragiles, limiter les formes graves, mais aussi retrouver une vie moins contrainte avec le pass sanitaire sans avoir besoin de faire des tests régulièrement.

**Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle**

